
Mairie de TREMBLECOURT

Compte Rendu du Conseil Municipal du 12 Février 2015

Le douze février deux mille quinze, le Conseil Municipal de Tremblecourt s'est réuni dans la salle de la médiathèque, le lieu ordinaire des séances, la salle communale, étant momentanément inutilisable pour cause de chauffage défectueux, sous la présidence du Maire, Madame Marie-Jeanne CHRETIEN

Etaient présents : M Alain CHRETIEN, Mme Béatrice CHRETIEN, M Bernard CHRETIEN, Mme Marie-Jeanne CHRETIEN, M Francis COLIN, Mme Danièle JANNEL, M Etienne JEMPF, Mme Danielle NOEL, M Frédéric PATARD, M Frédéric WATY.

Etaient excusés : M Jérôme MICHEL (procuration à Alain CHRETIEN)

Mr Alain CHRETIEN a été nommé Secrétaire de Séance.

Le compte-rendu du précédent conseil (12 décembre 2014) avait été remis à chaque conseiller municipal dans les jours suivants. Il n'y a pas eu de modification, de complément ou de remarque de la part des conseillers.

1/ (Délibération 01/15) Programme de coupe ONF 2015

Le maire donne la parole au premier adjoint qui fait part de la proposition de l'ONF relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2015. Ce programme prévoit l'exploitation des parcelles 14a et 18 pour un volume estimé de 90 m3.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition de l'ONF pour les opérations de martelage sur ces parcelles et charge le maire de ratifier les documents correspondants.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

2/) (Délibération 02/15) Validation de l'attribution de compensation de la Communauté de communes du Toulais proposé par la CLECT

Lors de la fusion avec la communauté de communes du Toulais, les communes de l'ex-Communauté de communes des Côtes en Haye ont transféré ou récupéré des charges et des produits.

Le rôle de la CLECT est de chiffrer ces transferts afin de déterminer les compensations attribuées aux communes.

Par délibération du 11 décembre 2014, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a adopté le rapport définitif fixant ces attributions de compensation pour chaque commune. Ces dernières doivent l'approuver à la majorité qualifiée pour le valider.

Le montant de la compensation pour Tremblecourt s'élève à 9 983 € à recevoir de la CCT.

Le conseil municipal approuve le rapport et autorise le maire à ratifier tout document relatif à cette affaire.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

3/ (Délibération 03/15) Autorisation de dépenses au compte 6232, Fêtes et cérémonies

Le décret N° 2007-450 du 25 mars 2007 fixe la liste des pièces justificatives exigées par le comptable à l'appui des mandats de paiement émis pour le règlement des dépenses publiques. Ce décret fait l'objet d'une instruction codificatrice n° 07-024MO du 30 mars 2007.

Il est demandé aux collectivités de préciser, par délibération, les principales caractéristiques des dépenses à imputer au compte 6232 «fêtes et cérémonies».

Il est donc proposé au Conseil Municipal de prendre en charge au compte 6232, les dépenses suivantes:

- Toutes les dépenses engagées lors de fêtes locales ou nationales : inaugurations, cérémonies (8 mai, 14 juillet, 11 novembre . . .), vœux du Maire, fêtes du village, vins d'honneur . . .
- Les cadeaux offerts aux anciens au titre de l'action sociale;
- Les fleurs et gerbes (cérémonies, naissances, mariages, décès)
- Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations;
- Les feux d'artifice, concerts et manifestations culturelles
- Les frais d'annonces et de publicité liés aux manifestations,

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré décident d'affecter les dépenses détaillées ci-dessus au compte 6232 «fêtes et cérémonies» dans la limite des crédits inscrits au budget.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

4/ (Délibération 04/15) Participation de la commune à PEDAL'HAYE

Le conseil municipal,

- Vu la manifestation organisée par le foyer rural Anim'haye le 9 mai nommée Pédal'Haye et son intérêt pour l'animation du village,
- Vu la demande de participation faite à la commune par le président du foyer rural,

Décide de participer à cette manifestation par les actions suivantes :

- Réfection des nids de poules dans le village afin de sécuriser cette partie du trajet de la course.
- Soutien des demandes de prêt de matériel auprès de la CCT ou auprès d'autres communes (réservation, assurance...)
- Mise à disposition de la salle polyvalente (salle de l'amitié).

Le versement d'une subvention pour cette manifestation sera étudié lors du vote du budget 2015.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

5/ Questions diverses

A l'annonce des points d'information que le maire veut soulever, des conseillers demandent qu'à l'avenir les sujets abordés soient listés sur l'ordre du jour.

POS/PLU

Le recrutement du bureau d'études est en cours. L'appel à candidature a été diffusé sur un site internet spécialisé. Il s'agit d'un MAPA (marché à procédure adaptée).

L'ouverture des plis se fera le 26 février à 16h30 en présence de Madame Calin du Conseil Général, qui fera ensuite une première analyse des offres.

Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmé)

Mme Herbez de l'association des maires nous a remis les documents de Diagnostic d'accessibilité le jeudi 5 février. Elle nous a donné les informations concernant le dossier (Ad'AP) à réaliser pour fin septembre.

Pour préparer ce dossier, il faut chiffrer toutes les interventions nécessaires, les planifier sur les trois années qui suivront, et s'il y a lieu préparer pour certains points des demandes de dérogation (en proposant des solutions de remplacement). Acceptent de travailler sur ce sujet avec le maire et le premier adjoint, Etienne Jempf, et ponctuellement Frédéric Patard.

Un rendez vous a été pris avec le CAUE dans la première quinzaine de mars pour réfléchir à un aménagement de la place de l'église

TRAVAUX

Eau : On ne prévoit pas de travaux d'investissements cette année, sauf un changement de compteurs pour pouvoir facturer ce qui est effectivement consommé.

Ecole : Salle de motricité Réparation du chauffage en cours.

Salle de l'Amitié : Le chauffage est défectueux. Il faut le remplacer complètement. On demande des devis.

Elagage et taille d'arbres : Monsieur Henninger interviendra dans le secteur sentier des drapiers et impasse des noyers, entre autre pour protection des lignes électriques. On lui a demandé son avis concernant les deux robiniers de la rue des cerisiers : ce sont des arbres morts, il faudrait les abattre.

Cimetière : Il faudra démarrer dans le courant de l'année une réflexion sur l'aménagement de l'espace disponible pour créer de nouvelles places.

INFORMATIONS SIS : Concernant la réforme des rythmes scolaires, pour bénéficier éventuellement d'aides financières, il faudra avoir déposé un dossier qui dit ce qu'on fait comme activités extra scolaires pour le 30 juin.

Concernant les effectifs, il est question d'une fermeture de classe à la rentrée 2015. De plus, les communes de Jaillon et Avrainville souhaitent quitter le regroupement pour rejoindre Villey Saint Etienne. C'est l'inspecteur qui doit décider. Les décisions ne sont pas encore prises à ce jour.

La séance est levée à 22 h 20 min
Le maire, Marie-Jeanne CHRETIEN